

BOIS	Basson	Vendredi, 11 mars 2022
	Clarinette	Vendredi, 11 mars 2022
	Flûte	Vendredi, 11 mars 2022
	Hautbois	Vendredi, 11 mars 2022
CHANT	Chant	Samedi, 19 mars 2022
		Dimanche, 20 mars 2022
CLAVIERS	Accompagnement	Vendredi, 11 mars 2022
	Clavecin	Vendredi, 11 mars 2022
	Guitare	<i>Date à confirmer</i>
	Harpe	Vendredi, 11 mars 2022
	Ondes Martenot	Vendredi, 11 mars 2022
	Orgue	Vendredi, 11 mars 2022
	Piano	Vendredi, 11 mars 2022 Samedi, 12 mars 2022 Dimanche, 13 mars 2022
COMPOSITION	Électroacoustique	Vendredi, 11 mars 2022
	Instrumentale	Vendredi, 11 mars 2022
CORDES	Alto	Jeudi, 10 mars 2022
	Contrebasse	Jeudi, 10 mars 2022
	Violon	Samedi, 19 mars 2022
	Violoncelle	Samedi, 12 mars 2022
CUIVRES ET PERCUSSION	Cor	Samedi, 19 mars 2022
	Percussion	Samedi, 19 mars 2022
	Saxophone	Samedi, 19 mars 2022
	Trombone	Samedi, 19 mars 2022
	Trompette	Samedi, 19 mars 2022
	Tuba	Samedi, 19 mars 2022

Informations supplémentaires

- La convocation officielle à votre audition sera disponible au début du mois de mars. Un avis par courriel vous sera transmis lorsque l'information sera disponible dans le [suivi de votre demande](#).
- **L'heure de votre audition est fixe et ne pourra être modifiée, dû aux contraintes et disponibilités des jurys d'admission. Si vous avez un conflit majeur avec la plage horaire prévue, vous pourrez acheminer par écrit une demande de changement. Si un changement était possible, vous serez directement avisé de la modification. Le défaut de se présenter au Conservatoire à la date et à l'heure fixées entraîne le rejet de la demande d'admission,**
- Les auditions se tiendront entre 9 h et 21 h. Les élèves de niveau primaire ou secondaire seront convoqués, dans la mesure du possible, en dehors des heures scolaires.
- Un studio de réchauffement vous sera désigné et ce, pour une durée de 30 minutes avant la plage horaire prévue de votre audition.
- Les auditions se déroulent **exclusivement devant les membres du jury d'admission. Les parents, amis ou professeurs ne peuvent être présents à l'intérieur de la salle d'audition.**
- Aucun pianiste-accompagnateur ne sera disponible sur place; vous devez vous présenter avec votre propre accompagnateur, si désiré.
- **Aucun résultat ne sera transmis sur place, à la suite de votre audition. Le verdict d'admissibilité sera disponible dans le [suivi de votre demande](#), de 24 h à 48 h ouvrables après votre audition. Les candidats déclarés admissibles seront placés sur la liste d'admission. Les candidats déclarés non-admissibles seront retirés du processus d'admission et tous les documents transmis seront détruits.**
- Un premier tour d'admission sera complété entre le 1^{er} mai et le 30 juin. En fonction du nombre de places disponibles dans chacune des classes, des candidats déclarés admissibles seront contactés afin d'être admis officiellement. Le candidat admis recevra un avis par courriel de même que les directives à suivre pour confirmer son admission.
- À la suite de leur admissibilité officielle, les nouveaux élèves seront convoqués à des tests de classement en formation musicale et auditive et en harmonie.
- La liste d'admission demeurera valide jusqu'en septembre. D'autres admissions pourraient donc se faire entre juin et septembre. Les candidats seront contactés directement, s'il y a lieu.

Pour toute information concernant la période d'admission :
RegistrariatMTL@conservatoire.gouv.qc.ca